



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 6 mai 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Olivier Bloch et consorts « Fentanyl, agir avant qu'il ne soit trop tard »
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité mette en place un monitoring concernant la présence et la circulation de fentanyl et qu'elle tienne le Conseil Communal informé des résultats de ce dernier ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi six mai deux mille vingt-cinq

Le président



La secrétaire adjointe